

Am D. B. Tiger

# LE PROGRÈS,

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-CANADIENNES DE L'OTTAWA.

1e. Année

Ottawa, Haut-Canada, Jeudi, 27 Mai, 1858.

Numero 2

## "Le Progrès,"

Organe des Populations Franco-Canadiennes de l'Ottawa.

### PROSPECTUS.

Tel que le comporte son titre, *Le Progrès* sera le journal des intérêts des Canadiens-Français établis dans cette partie du pays; il sera l'écho fidèle de leurs sentiments nationaux et religieux; le défenseur de leurs droits. L'établissement d'un journal français, dans une ville dont l'accroissement en population et le progrès de tout genre sont sans exemple, devra être, sans doute, accueilli cordialement de tous les vrais amis de leur pays. C'est une œuvre toute patriotique, toute nationale qui doit recevoir l'encouragement de tout bon Canadien.

Le Canada central et surtout la grande vallée de l'Ottawa vont, à l'heure même, prendre une position des plus importantes. La décision de Sa Majesté, de faire, de la ville d'Ottawa, le siège permanent du gouvernement Canadien, doit lui donner une attitude digne de la capitale d'un pays florissant, et toutes ses nombreuses ressources vont se développer plus rapidement que jamais. En raison de ces circonstances, la population Franco-Canadienne de cette ville doit prendre tous les moyens de se mettre à la hauteur du progrès que son nombre et son caractère exigent d'elle.

Jusqu'ici malheureusement, la langue française n'a pas été représentée dans cette partie du pays. Les Canadiens-Français de l'Ottawa, quoique ne négligeant point le culte du passé; quoique très attachés à leur religion, à leurs mœurs et à leurs institutions, n'ont cependant pas encore eu assez de fierté nationale pour avoir un journal à eux. C'est donc pour remplir ce vide inexcusable que *Le Progrès* va paraître. Puisse les espérances fondées sur le zèle et le dévouement des Canadiens-Français à la cause nationale se réaliser. Un journal français à Ottawa, ne peut manquer d'être très utile, non seulement pour l'information générale et le goût de la lecture qu'il répandra partout où il sera lu, mais, plus particulièrement, pour faire connaître, au loin, les besoins et les ressources du pays.

Les immenses et magnifiques contrées qu'offre à la colonisation, la vallée de l'Ottawa; l'exploitation des plus belles forêts du monde et des mines de fer les plus riches de l'Amérique; la construction de nouveaux chemins de fer, de la capitale aux principaux entrepôts de commerce sur le St. Laurent et les grands lacs; l'agrandissement de nos canaux; l'ouverture de grands chemins dans les nouveaux townships, tous ces grands projets de la plus haute importance pour l'avenir du pays seront les principaux thèmes du *Progrès*.

En politique, *Le Progrès* poursuivra une ligne de discussion strictement indépendante; acceptant toutes mesures du gouvernement qui lui paraîtront favorables et rejetant et condamnant énergiquement tout ce qui semblera désavantageux et contraire aux intérêts du Canada.

Le Canadien, comme ses ancêtres, chérit trois choses par-dessus tout le reste, — sa religion, sa langue et son pays. C'est pourquoi, un bon journal de famille doit consacrer une bonne part de ses colonnes aux nouvelles religieuses. La première page du *Progrès* sera donc le domaine de la religion.

Les faits intéressants du Canada d'abord, puis des Etats-Unis et d'Europe, seront fidèlement rapportés. En un mot, ce journal s'occupera de politique, de littérature, de sciences d'agriculture et d'information générale.

Le *Progrès* paraîtra le jeudi de chaque semaine.

BUREAU—Rue Sussex, Basse-Ville.

Ottawa, H.-C. 20 Mai 1858.

Pour les Conditions voir la 4ème page.

### Nouvelles Religieuses. CANADA.

Montréal demeure fidèle à ses traditions de charité. Il n'y a que quelques jours, deux pauvres religieux venaient implorer son secours en faveur de leur établissement naissant, établissement essentiellement catholique.

Dans les circonstances présentes on pouvait, ce semble, sans être accusé d'égotisme, alléguer son impuissance. Il y a des Églises à bâtir; il y en a d'autres à doter; il y a des écoles à soutenir; il y a des intérêts à payer etc. Certes, c'en était plus qu'il n'en faut pour se refuser à toute collecte et forcer le cours de la charité.

Mgr de Montréal et son clergé n'ont pas été de cet avis. Ils ont pensé que la charité ne devait être exclusive et que c'était se faire tort à soi-même que de vouloir limiter la charité. L'esprit de Dieu souffle là où il veut. Qui ne donne pas pour une œuvre, ne donnera pas pour cela pour une autre. L'événement a montré qu'on ne s'était pas trompé.

Les bons Pères ont été reçus partout avec bonheur, c'était à qui les recevrait, leur donnerait à dîner; en leur donnant, les catholiques croyaient donner à ces bons Religieux qui ont tant contribué de leur sueur et de leur sang à établir la foi dans le Canada. Certes, il eût fallu avoir bien peu de reconnaissance pour leur refuser, quand les monuments élevés par les dignes enfants de St. François d'Assise sont encore là debout pour attester ce que le Canada leur doit. Irlandais, Canadiens ont mis le même empressement à concourir à l'œuvre si catholique des Rév. Pères. Ils n'ont eu besoin que de suivre l'impulsion de leur cœur.

En même temps, les églises, au mois de Marie, ne désespéraient pas; la collecte était plus forte que de coutume. C'est ce qui se voyait encore hier.

Les Dames ont également été très actives. Elles ont fait beaucoup de bien. Les personnes qui auraient encore quelque offrande à leur faire feront bien de se hâter.—*Mincres.*

### Bill des Sœurs-Grises de Montréal.

Nous trouvons dans la *Patrie* du 20 courant les remarques qui suivent au sujet du Bill des Sœurs-Grises de Montréal. L'esprit de ce bill est exposé dans cet article, ainsi que la discussion excitée durant les phases qu'il a déjà subies. Nous nous joignons de grand cœur à la *Patrie* pour féliciter ceux de nos législateurs qui ont si honorablement pour eux et pour la justice, défendu le principe de cet acte. Une institution Canadienne et catholique comme celle des Sœurs Grises a droit à tout notre respect et à nos plus ardent sympathies. Témoin, comme nous le sommes, du dévouement incessant, et de l'impénétrable charité de ces bonnes Religieuses qui ont ici, à Ottawa, un des plus magnifiques de leurs établissements, une description, ou plutôt un précis historique, de l'Hôpital-Général de cette ville, mérite un long article que nous donnerons à nos lecteurs plus tard.

"Le bill pour autoriser la communauté des Sœurs-Grises de Montréal à vendre certaines seigneuries et à faire librement, selon leurs convenances, le remploi de l'argent provenant de cette vente, a subi, lundi, sa seconde lecture. La discussion a été beaucoup moins vive que celle qui avait eu lieu l'année dernière, sur une question à peu près semblable, l'incorporation des dames de Lorette.

Pour notre part, en effet, nous n'admettons pas la subtilité qui consiste à dire qu'on ne demande pas une augmentation de leurs privilèges, et que ces dames, par ce bill, ne pourront pas posséder plus de propriétés qu'elles n'en ont aujourd'hui même.

C'est à nos yeux, non pas une question de privilège, mais une question de principes; et c'est dans ce sens que nous félicitons M. A. A. Dorion de n'avoir pas persévéré dans les sentiments qu'il avait manifestés l'année dernière. Le bill a été emporté par 54 voix contre 35; et M. Galt est, croyons-nous le seul membre du B. C. qui ait voté avec la minorité.

Aucun des représentants de notre race n'a abandonné la cause de la charité contre le fanatisme; de la dignité de l'église contre ses détracteurs.

Au milieu des querelles envenimées qui divisent la chambre, nous avons remarqué avec une satisfaction profonde que le langage des orateurs de l'opposition était beaucoup moins amer, beaucoup moins injurieux.

M. Brown n'a pas cherché à effrayer la chambre par ses déclamations contre la papauté et contre les institutions catholiques: il s'est contenté de dire qu'il lui paraissait dangereux de mettre ainsi des propriétés en main-morte et de créer des compagnies puissantes pouvant à leur gré vendre et acheter des terres.

Les deux arguments étaient en eux-mêmes contradictoires; car le bill a précisément pour but de permettre à des propriétés immobilières, tenues aujourd'hui en main-morte, de changer de main; et il est ridicule d'un autre côté de considérer des institutions hospitalières, que la piété des citoyens a pu doter de certaines richesses, comme des compagnies industrielles dont on aurait à craindre les spéculations.

Nous avons déjà eu occasion de le dire: la propriété territoriale est, à nos yeux, nécessaire à la dignité de l'église; et dans notre pensée, nous ne parlons pas seulement de l'Eglise-Mère et catholique, mais de tous les cultes que veut reconnaître et honorer un pays.

Dans une discussion semblable, il y a 40 ans que M. de Châteaubriand disait: "Le sacerdoce n'est pas un métier, mais un caractère. C'est précisément à cause de cela qu'il convient que la source de ses revenus ne ressemble ni au traitement d'un fonctionnaire, ni au salaire d'un ouvrier, ni à l'aumône d'un pauvre.

Le sacerdoce est un caractère et tout ce qui l'entoure doit en rehausser l'éclat et en affermir l'autorité."

La question au principe a été véritablement posée que sur l'amendement de M. Hartman, qui a été vivement combattu par l'habile Secrétaire-Provincial; il s'agissait d'empêcher les Sœurs d'opérer le remploi en immeubles dans le Haut-Canada.

M. Dorion a adhéré, en disant que cela n'était pas contraire aux intentions des religieuses.

M. Sicotte et Rose ont été du même avis: le premier pour ménager la susceptibilité du H.-C.; le second, sous prétexte que l'autorisation primitive était restreinte à notre partie de la province.

Celui qui a donné, à nos yeux, la véritable solution après l'hon. secrétaire-provincial, est le membr. pour le comté de Napierville.

M. Bureau n'appartient pas au même parti politique que nous; nous ne serons donc pas suspects de partialité dans les éloges que nous lui donnons aujourd'hui.

Il a très bien fait remarquer que les catholiques du B.-C. ne doivent pas abandonner leurs frères de l'autre partie de la province; qu'il existe entre eux une solidarité d'intérêts et de foi et qu'il serait injuste, si telle paroisse du H.-C. peuplée de catholiques, demandait un établissement de Sœurs de charité, de ne pas permettre à ces dames de pouvoir s'y établir.

Cette solution nous paraît la plus conforme à nos devoirs, à notre dignité; et elle n'attaque en aucune façon les droits de la partie protestante de la province unie.

La chambre est bien entrée dans ces sentiments; car la même majorité qui avait repoussé l'amendement de M. Brown, s'est retrouvée contre l'amendement de M. Hartman.

Nous avons donc la conviction que le bill passera à sa troisième lecture, sans subir les modifications que voudraient lui imposer des hommes qui ont plus à cœur d'obéir aux passions populaires que de consulter les véritables intérêts du pays.

Nous nous en réjouissons d'autant plus que jamais institution charitable n'a été plus digne des respects de tous, par son impuissable bienfaisance, par ce dévouement qui inspire le sacrifice non-seulement de la fortune, et des avantages sociaux, mais de la vie même pour soulager les misères d'autrui.

### États-Unis.

DEDICACE D'UNE ÉGLISE.—Dimanche dernier, sa Grâce Mgr l'Archevêque Hughes fit la dédicace de la nouvelle église sous le vocable de St. Vincent-de-Paul, à New-York. Comme l'on sait, cette église est Française et Américaine par le Rév. M. Lafont qui est le pasteur des Français et des Canadiens de cette ville, depuis plusieurs années. Ce nouveau temple qui fait le plus grand honneur à la religion, et à ceux qui ont contribué à son érection, a 125 pieds de longueur sur 80 de largeur. Le coût de cet imposant édifice est de \$25,000; et ses 156 bancs peuvent contenir 800 personnes.

—Il y a seize églises catholiques, et treize prêtres dans le diocèse de Savannah; deux couvents; trois asiles pour les orphelins et sept écoles. La population catholique de ce diocèse s'élève à environ dix mille âmes.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS L'ISLANDE, LA LAPONIE ET LES ILES DE FEROCER.—Nous lisons dans la correspondance Parisienne du *New-York Tablet*, ce qui suit:—"La population de l'Islande a beaucoup de sympathie pour les missionnaires catholiques. Le Prêtre Apostolique des régions arctiques, le Rév. Père Jurkowski a été admis membre de la Société Littéraire de l'Islande, le 19 Décembre dernier. Le roi du Danemark est le président de cette société. Les Iles Ferocer ont deux missionnaires depuis le mois d'Octobre de l'année dernière, et deux autres sont récemment partis pour le Groenland. Dans la Laponie il y a déjà une paroisse complètement organisée et très florissante. Les missionnaires catholiques ont découvert, dans ce pays, une église bâtie dans le style du XIIe siècle, ornée de plus de trente statues de saints, et dont les confessionnaux étaient encore en état de servir. Cette église n'avait pas été bien longtemps dans ces régions si peu connues. Malgré l'extrême rigueur de ces climats, nos missionnaires ne se ralentissent point dans leur zèle ardent à porter la parole de Dieu, même chez les peuples que la Providence semble avoir jetés en dehors du monde habitable et civilisé.

### PARTICULARITÉS RELIGIEUSES DES RUSSÉS.

—Un témoin oculaire des cérémonies de la fête de Pâques, à St. Petersburg, raconte dans une lettre adressée au *Tablet* de New-York ce qu'il a vu, à peu près ainsi: "J'assistai à la messe de minuit dans la grande cathédrale et on m'assigna un siège près de l'autel. L'office commença à minuit précis. Un grand nombre de prêtres vêtus d'ornemens très riches fit la procession autour de l'église. Tout le monde y tenait un cierge allumé. Les officiers étaient en plein uniforme et les dames habillées de blanc, comme pour le bal, et sans chapeaux. Le coup d'œil était magnifique; l'office consistait principalement en saluts, signes de croix et genuflexions. La musique était parfaite. A un certain moment de l'office le Grand-Prêtre s'écria: *Christos Vosgriz* (le Christ est ressuscité) et tout le peuple répond "Il est véritablement ressuscité." Alors, commence la ronde des baisers de paix; les hommes se le donnent d'abord et les femmes ensuite, etc. Il y a eu des décharges d'artillerie, les cloches sonnent en branle et toute la ville reçoit la nouvelle que le carême vient de finir. La fureur du baiser de paix ne fait que de commencer. Les hommes, en se rencontrant dans les rues, s'embrassent par ces mots et puis se donnent trois baisers. Vous visitez les dames, leur dites *Christos Vosgriz* et leur servez pareillement trois baisers. (Il y en a bien qui sifflent que Pâques vient au moins une fois par semaine à cause de la divertissante cérémonie du *Christos Vosgriz*.)

"En Russie, le signe de croix se fait avant presque toutes les actions, ayant de monter à cheval, aller à cheval et travailler. Personne ne passe devant une église sans se découvrir et faire trois signes de croix, et comme il y a devant chaque boutique une image d'un saint allumé, vous n'y allez jamais sans vous découvrir. A part le fête de Pâques, les cérémonies de la messe sont à peu près les mêmes que dans l'église catholique.



Ceremonie Religieuse.

Nous sommes heureux, dès notre 30<sup>me</sup> no., de pouvoir tracer ici quelques lignes au sujet d'une cérémonie intéressante qui eut lieu lundi dernier dans la chapelle des Sœurs de Charité de la ville d'Ottawa.

Dans le mois de Marie, nul jour ne pouvait être mieux choisi que celui de Notre Dame aux-angères, pour mettre sous la protection de la Très Sainte Vierge, des vierges chrétiennes qui ne renouent au monde que pour venir elles-mêmes au secours des enfants et des pauvres.

Dans cette sainte réunion comme dans toutes celles de ce genre, tout parlait à l'esprit et au cœur; et les cérémonies de l'Eglise, à travers la modestie et le recueillement des Sœurs, la joie du sacrifice qu'elles venaient offrir; et le chant, dont l'exécution si bien ordonnée donnait si facilement une idée des chants célestes; et les jeunes pensionnaires vêtues de blanc qui semblaient venir témoigner leur reconnaissance à leurs institutrices en leur offrant avec bonheur de nouvelles compagnes pour les aider dans leurs travaux consolants, il est vrai, mais souvent bien pénibles.

Nous espérons de temps en temps donner à nos lecteurs de pareilles nouvelles locales. Depuis plusieurs mois surtout, un nombre assez considérable de charité, nous nous en réjouissons avec raison car, les travaux des sœurs pour le soin de malades dans leurs visites des divers quartiers de la ville augmentent tous les jours et elles ont besoin d'un bon nombre de nouveaux sujets pour leur pensionnat qui, chaque année, s'accroît considérablement; pour leurs écoles externes qui réclament encore d'autres maîtresses et pour les établissements nouveaux déjà en opération ou en voie de fondation.

Les jeunes pensionnaires qui accompagnaient les Sœurs dans la cérémonie dont nous venons de parler: Mlles Sarah Scott, Suzan Mc Grady, Léocadie Germain, et Louise Champeau.

On parle du Très Rév. A. Pelamouges, Vicaire-Général du diocèse de Dubuque, comme ayant été choisi par le Saint-Siège pour Evêque de St. Paul, Minnesota.

M. Blanc a béni la première pierre de la nouvelle église de l'Assomption de la Ste. Vierge, à la Nouvelle-Orléans. Cette imposante cérémonie a eu lieu le 25 du mois dernier.

TENTATIVE DE VOL D'EGLE.—Mardi dernier au soir, un jeune homme nommé Perrault s'est introduit dans l'église paroissiale, non pour y faire ses prières, car le bedeau s'étant aperçu qu'il s'approchait des trones des pauvres avec un peu trop de dévotion, l'arrêta à l'instant même où il allait les défoncer pour s'en approprier le contenu. Le voleur sacrilège a été livré à la police.—Idem.

Presque Incroyable!

Dimanche, 31 janvier dernier, à 4 heures du soir, notre compatriote, M. Morat, en compagnie de M. Smith, s'est rendu à la Nouvelle-Orléans sa 73<sup>e</sup> saison de dévotion "sur le dos de deux crocodiles monstrueux" et vivants s'il vous plaît. Plus de 5,000 personnes assistaient à ce tour de force vraiment prodigieux. Aussi, l'effet de ce spectacle a été terrible.

Figurés-vous un énorme ballon dont le fil vient de se rompre sous le ventre de deux alligators vivants. Ces monstres, rendus dociles par l'appât d'une course aérienne, se sont laissés bander les yeux et caparaçonner; puis, le ballon s'enfle, s'enfle; les deux arconsuts-

prennent les rênes de leurs montures, et zeste! les voilà partis. Vénus sur son char tiré par des colobes n'était pas plus intéressante.

Entendez maintenant les cris assourdissants de cette multitude blanche, jeune, noire qui assuient chaque oscillation du ballon, chaque coup de queue des moines, écoutez l'horrible craquement des clôtures et planchers, qui cèdent aux flots croissants des spectateurs; écoutez les sifflements des deux serpents tombant des nuages comme autrefois la tortue de La Fontaine; voyez l'effroi de cette immense foule; les uns qui deviennent pâles, d'autres qui ne peuvent le devenir; et dites-moi, si jamais peuple a contemplé un tel spectacle, imaginé une telle audace!

Les personnes à qui nous adressons le premier Numéro du PROGRES, et qui ne veulent pas s'y abonner, sont priées de nous le renvoyer immédiatement, adressé "refusé", autrement nous les considérons comme abonnés pour six mois.

Ceux qui éprouveraient du retard dans la réception du journal devront nous en donner avis.

Nous devons aussi prévenir ceux qui sont disposés à encourager notre œuvre que nous exigeons strictement l'avance le prix de l'abonnement, un PLASTRE, pour six mois. On pourra nous l'adresser, franc de port, par la poste, à notre risque.

Les frais de poste seront à la charge des abonnés des Etats-Unis.

Avantages Extra ordinaires.

MM. les Maîtres de Poste qui nous retourneront six abonnés recevront "Le Progrès" gratis.

Les Instituts et Associations de Bibliothèque nous remettant une PLASTRE immédiatement pourront recevoir le Progrès durant huit mois.

MM. les Instituteurs qui se conformeront à cet avis pourront aussi jouir du même avantage.

Aux Correspondants.

Nous informons les amis de la cause Canadienne de toutes les parties du pays et de l'étranger que nous accepterons, avec reconnaissance, toute collaboration ou correspondances qui tendront à la servir.

Les correspondances qui ne seront point munies de signature responsable ne seront point insérées.

Le Progrès. OTTAWA, HAUT-CANADA. Jeudi, 27 Mai, 1858.

Notre Journal.

Nous nous réjouissons de l'accueil favorable que reçoit notre petite feuille partout. Nos amis et nos compatriotes, en général, de la cité d'Ottawa ont bien compris la responsabilité qui pèse sur tout bon Canadien lorsqu'il s'agit de relever notre caractère national. A eux, mille remerciements pour leur bonne volonté et pour l'encouragement qu'ils nous donnent. Aux Révérends Messieurs du clergé surtout, qui ont salué avec tant de bienveillance la naissance du Progrès nous promettons, qu'avec leurs sages conseils, il sera toujours tel que nous l'annonçons dans le prospectus. Presque tous ceux à qui nous l'avons adressé, dans la ville, s'y sont abonnés: en un mot tous ceux qui comprennent l'importance qu'un journal bien conduit pourra donner à notre nom; tous ceux qui ont assez d'honneur, et de fierté nationale pour se soutenir tous ceux-là sont les lecteurs du Progrès. Il y en a qui nous l'ont renvoyé mais, le nombre en est petit et, disons-le, aussi insignifiant par la qualité que par la quantité.

Bien peu de numéros nous ont été remis de la campagne; on a senti, là aussi, ce qu'une bonne feuille peut faire de bien.

Nous avons reçu de très flatteuses lettres de Montréal et d'ailleurs de personnes de la plus haute position. Nous les remercions de la bonne opinion qu'ils ont de notre patriotisme; et puisqu'ils veulent bien être souscripteurs du Progrès tant que nous serons dévoué à nos vrais

intérêts, qu'ils soient assurés que nous ferons communion de pensées bien souvent ensemble; car nous nous posons "un des champions les plus dévoués de la cause Canadienne". Malgré les progrès du siècle, nous reportons avec amour nos regards vers "ce bon vieux temps" que nous rappelle agréablement un correspondant de Montréal.

Enfin, que ceux qui ont toujours vivace, en leur cœur, l'amour de notre pays mettent la main à l'œuvre et notre succès est assuré.

Le Siège du Gouvernement.

La question embarrassante de choisir le siège du Gouvernement Canadien a, comme l'on sait, été décidée il y a déjà quelques temps. Nos législateurs ne pouvant s'accorder sur ce sujet finirent par en référer au Gouvernement de la métropole. Comme il arriva, chacune des villes du Canada qui convoitaient l'honneur d'en devenir la capitale dut faire sur la recommandation de Son Excellence le Gouverneur Général, valoir ses prétentions en déroulant et en exposant aussi brillamment que possible ses moyens, ses ressources et avantages actuels et en perspective. Quelques uns envoyèrent même des délégués en Angleterre pour mieux appuyer leurs requêtes. Notre gracieuse Souveraine se chargea donc de choisir entre toutes ces villes rivales, et Ottawa fut la ville privilégiée. De cette décision, tout le monde fut content, à l'exception des parties intéressées qui venaient de perdre leurs réclamations.

Les habitants de Québec désappointés en voyant s'effacer pour toujours le prestige qui avait, jusqu'à ces derniers temps entouré l'ancienne capitale fondée par Champlain, exhâlèrent leur mécontentement à leur manière: mais plutôt que de voir le siège définitivement fixé à Toronto ou même à Montréal, Ottawa leur parut un peu moins mal avenue. Québec la ville canadienne-française par excellence; la ville qui a conservé le plus pures et le plus intactes nos anciennes traditions de foi, d'usages et de mœurs, avait bien raison d'exprimer bien haut le regret de perdre son glorieux titre de capitale de la Nouvelle-France. Tous les descendants de notre noble origine, tous ceux qui ont à cœur le culte sacré de notre nationalité regrettent vivement aussi que les circonstances aient exigé de fixer le siège du Gouvernement Canadien dans un lieu où les différences d'intérêts locaux se trouvent conciliées.

Les réclamants de Toronto se voyant aussi déboutés finirent par se féliciter que le Haut-Canada eut eu la prépondérance et convinrent qu'Ottawa, après leur ville, était bien la place la plus convenable pour la capitale du pays. Les Kingstoniens qui avaient toujours chéri et conservé le souvenir des mauvaises tirades du pacha Poulett Thompson contre les Bas-Canadiens crurent se faire honneur en les exposant même au pied du trône: s'imaginant qu'à Londres comme à l'ancien Cataracou les haines de races et de religions ne meurent point et sont le mobile principal des rapports qui doivent exister entre nos Gouvernements et les sujets d'origine française. Car, disons-le, en passant, il n'y a pas de ville en Canada, où l'on entretient si peu de respect pour notre race qu'à Kingston. Pourtant, qui a fondé Cataracou? Des Canadiens-français. Qui y a prêché et établi la religion? Des prêtres et un évêque Canadiens-français. Qui y a fondé un hôpital et un superbe couvent catholiques? Des Canadiens zélés apôtres de notre église.

Les cinq cents voix qui vota la corporation de cette ville pour défrayer les dépenses des deux délégués qu'on envoya à Londres ne leur valut que la peine de revenir aussi riches et aussi avancés qu'ils l'étaient avant leur départ.

Montréal avait bien aussi tous ses titres à devenir la capitale des Canadas. Montréal, il n'y a pas à en douter, est la première ville des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord. C'est bien la ville la plus commerçante comme la plus peuplée et la plus opulente de toutes les Provinces. De bien doux et chers souvenirs se rattachent à ce nom si français; et malgré le flot toujours grossissant d'étrangers qui envahit l'ancien Hochelaga, le caractère, l'esprit religieux et le sentiment de cette noble fierté nationale qui distinguent la race française s'y conservent intérieurement. Ville-Marie, c'est la Rome du nouveau monde; mais le juste centre des Canadas se trouve encore plus haut, et Montréal fut, aussi mise de côté.

Les modestes prétentions de la petite ville d'Ottawa furent donc prépondérantes et une

proclamation officielle vint enfin apprendre à tout le pays que le siège du Gouvernement Canadien était fixé permanentement à Ottawa.

A continuer.

La fête de lundi dernier nous ayant fait perdre un jour de travail la publication du Progrès a été nécessairement retardée de quelques heures.

Les détails sur la fête de l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté ainsi que le compte-rendu de l'assemblée de la Société St Jean Baptiste de Dimanche dernier sont remis au prochain numéro.

Nous devons attirer l'attention sur l'annonce de MM. O'Neill et Plunkett qui paraît sur la 3<sup>e</sup> page. Cette maison, une des plus considérables de la province, a des établissements dans presque toutes les villes et places d'affaires du pays. Elle importe directement d'Europe, et le choix judicieux des marchandises achetées par M. O'Neill lui-même sur les meilleurs marchés anglais, a donné à cette maison une juste renommée pour la supériorité et le bon marché de tous les articles de goût et d'étape que l'on y vend. Les bonnes manières et les égards des messieurs qui sont à la tête de l'établissement de cette ville sont certainement une sûre garantie de succès et d'encouragement.

Comme on pourra le voir par l'annonce M. M. Bédiveau et Comte, de Montréal, viennent d'ouvrir un magasin de marchandises sèches et d'épicerie, dans la basse-ville, rue Sussex. Comme ces Messieurs ne font que de commencer à déployer et à étaler leurs marchandises, ce nouvel établissement ne peut encore paraître avec tout le luxe que leur goût et la richesse de leur fonds leur permettent d'exposer bientôt.—Nous souhaitons à ces nouveaux venus tout le succès possible et nous félicitons Ottawa de cette heureuse acquisition.

TEMPERATURE.—Le temps a été froid et il a plu chaque semaine depuis que Mai est commencé. La végétation est, pour cette raison, un peu tardive. Les cultivateurs ayant eu jusqu'à présent bien peu de temps favorable pour leurs travaux, les semences ne sont pas encore toutes faites. Les champs commencent cependant à montrer un peu de verdure et quelques arbres commencent aussi à se vêtir de leur feuillage.

Le Pays de Montréal vient de faire une raude épouvantable à propos du siège du Gouvernement. Nous espérons que ce sera la dernière, pour son compte, au moins. La pilule est dure à avaler n'est-ce pas, Messieurs, mais il faut bien qu'elle descende, allez! Sa Majesté a peut-être moins de loisir à accorder à la réconsidération de sa judicieuse décision, que le Pays n'en a à s'exprimer contre, ou M. Dorion à faire des motions. Dormez donc du sommeil du juste, ô Pays!

Revue des Journaux.

Institut Canadien-Français.

Depuis la résignation d'un grand nombre d'anciens membres de l'Institut-Canadien de Montréal, il s'est fait un grand mouvement, parmi les résignataires et d'autres citoyens influents de cette ville pour fonder une nouvelle institution sous le nom d'Institut Canadien-Français. Leurs démarches, parait-il ont été fructueuses et déjà les préliminaires sont arrangés. L'extrait que nous donnons des procès-verbaux de l'élection des officiers de ce nouvel Institut fera voir que sous le rapport de la respectabilité, de la position et de la haute réputation dont jouissent les personnes élues, l'Institut-Canadien-Français prétend s'asseoir sur des bases solides et, en naissant, prendre une attitude digne de ses fondateurs.

Séance du 14 mai 1858.

M. R. Trudeau est appelé à la présidence et M. J. A. Mousseau, prié d'agir comme secrétaire.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

M. le président explique l'objet de la séance, qui est d'élire les officiers de l'Institut Canadien-Français.

M. Méd. Marchand, secondé par M. H. Fabre propose: Que MM. Huguet Latour, E. D'Orsonnets, et J. C. Barbeau soient nommés pour dépouiller le scrutin.

On procède aux élections. Le résultat donne:

Président:—L'hon. P. J. O. Chauveau, Intendant de l'éducation pour le Bas-Canada. Ier. Vice-Président:—M. Pominville.



LE PROGRES.

Secrétaire-Archiviste:—M. J. A. Mousseau... Assistant-Secrétaire-Archiviste:—M. Deschambault... Secrétaire-Correspondant:—M. Méd. Marchand... Trésorier:—M. R. Trudeau... Assistant-Trésorier:—M. Murphy... Bibliothécaire: M. H. Fabre... Assistant-Bibliothécaire:—M. Firm. Hudon... Membres de la commission de discussion. MM. J. L. Beaudry, L. A. Jetté, Harwood, D. Sénécal et P. Denis. Membres de la commission de bibliothèque MM. P. Garneau, Girard, J. N. Beaudry, J. A. Gravel et L. W. Marchand. M. Moreau, secondé par M. L. Viger, propose: Que M. le président soit invité à convoquer une assemblée des membres de l'Institut Canadien Français, et qu'après instruction soit donné à la commission de discussion. Adopté. Des remerciements sont votés unanimement à M. le président pour le zèle énergique dont il a fait preuve en contribuant à la fondation de l'Institut Canadien Français; et aux membres chargés du dépouillement du scrutin pour la manière habile dont ils se sont acquittés de leur tâche. Et sur proposition d'ajournement, la séance est levée.

J. A. MOUSSEAU, Secrétaire.

OURAGAN A STE. ANNE DES PLAINES, COMTE DE TERREBONNE. Samedi, 15 courant, vers 5 heures P. M., un terrible ouragan a produit les plus grands ravages sur une partie de la paroisse Ste. Anne des Plaines. Le vent soufflant du Nord-Est s'est tout-à-coup tourné vers l'Ouest et une trombe s'est formée dans le haut de la côte du Trait-quarré chez le nommé Philippe Benoit et a presque tout détruit sur son passage jusque chez Henri Duprat, (distance de deux milles); de là se dirigeant vers le Sud-Est elle a recommencé ses ravages chez Hortense Adam dans la côte de Laplaine jusque chez Jean Marie Bohemier, (distance d'un mille). Quarante bâtisses dont 10 maisons habitées et une autre maison inhabitées sont entièrement réduites en poussière. Personne n'a été tué ni blessé grièvement. Trois vaches et un cheval ont péri.

L'ouragan a presque entièrement détruit les maisons et dépendances des nommés Louis Bouc, J. Bte. Bohemier, Vital Latour, Séraphin et Placide Granger, et Jean Adam dans la côte de Laplaine et celles des nommés Elie Therrien, François Barette et Azarie Paquette dans le Trait-quarré.

Les plus gros arbres que la trombe a rencontrés sur son passage ont été arrachés et enlevés, de même que les clôtures.

Une grange de 60 pieds ayant eu son toit enlevé ainsi que sa galerie a été transporté toute entière sans être brisée davantage à une distance de 10 pieds, avec tout les fourrages et animaux qu'elle contenait.

Des robes de buffles suspendues aux mêmes clous dans un grenier de maison ont été transportés à 40 arpents l'une de l'autre, en sens contraire.

Presque tous les effets et matériaux ainsi atteints par la trombe ne peuvent plus être retrouvés.

Les pertes et dommages s'élèvent, sans aucun doute, à au-dessus de \$800,000.

Deux petits enfants ont été transportés à une centaine de pieds sans avoir reçu aucun mal.—Patrie.

La perspective que le siège du gouvernement va être définitivement fixé à Ottawa, attire dans la nouvelle capitale une foule d'émigrants. Les étrangers y abondent et y fixent le centre de leurs affaires. Les maisons s'élèvent comme par enchantement. On remarque surtout celle de MM. Hopkins, Lawford et Nelson, de Montréal, architectes. Les bâtiments occupés par MM. Cunningham, Barclay et Lindsay, rue Rideau, basse-ville, leur assure les plus belles garanties pour leur profession.—Patrie.

La fête de la Pentecôte a été célébrée dans les diverses Eglises catholiques de Montréal avec un éclat qui a été prononcé à la Cathédrale par Messire Pilon, chanoine; M. Desmazures a prêché à l'office du matin dans l'Eglise de No-re-Dame. La musique religieuse qui joue un si grand rôle dans nos solennités a été magnifique à la Paroisse et à St. Jacques (Mont St. Joseph). On nous assure de même que St. Pierre, St. Jacques (rues St. Denis) et la petite église des Jésuites avaient revêtu pour cette grande fête un caractère particulier de magnificence et de dévotion.—Minerva.

Anniversaire de la reine Victoria.—La reine d'Angleterre, née le 24 mai 1819, est entrée hier dans sa quarantième année. A cette occasion, le steamer anglais "Persia" s'est pavoisé et a tiré une salve en l'honneur de la souveraine de la Grande Bretagne. Le soir, M. le consul britannique a donné un grand bal officiel.—Cour. des E. U.

Mort de M. Mathias Marcotte.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Mathias Marcotte, imprimeur et ci-devant co-proprétaire du Courrier du Canada. M. Marcotte est décédé samedi dernier au fanbourg St-Jean, à l'âge de 35 ans, après avoir reçu les secours de la religion, et entouré des soins affectueux de sa mère, de sa jeune épouse et des autres membres de sa famille.

Nous écrivons l'expression de tous ceux qui l'ont connu, en disant qu'il était d'une bienveillance sans borne, et d'un commerce agréable. Les funérailles de M. Marcotte ont eu lieu hier matin au milieu d'un concours très nombreux et après un service solennel chanté à l'église Saint-Jean.—National.

Nouvelles de Toronto.

Le bill de M. Dorion, au sujet des Soeurs Grises a subi sa troisième lecture sur une division de 61, contre 45. Le Haut-Canada s'est déchainé de son mieux à cette occasion; le fanatisme religieux a percé dans tout son éclat, mais malgré les calomnies lancées contre la religion catholique; malgré les furibondes sorties du bonhomme Mc Kenzie, qui se charge toujours du rôle indigne de débiter à tort et à travers contre nous le bill est passé, à une imposante majorité.

M. Fergusson a proposé la deuxième lecture du bill qui a pour but de rappeler le système des écoles séparées. M. Fergusson a, malgré ses antécédents ministériels, mérité, par son zèle contre la cause catholique, les applaudissements de M. Brown. Les débats sur cette question ont cependant été ajournés. Le membre pour cette ville, M. Scott, a pris fait et cause contre l'esprit du bill. L'Honorable M. Sicotte a introduit un bill pour protéger les pêcheries; et M. Dorion n'a-t-il pas même, dans un avis de motion, annoncé qu'il proposerait une adresse à Sa Majesté la priant de revenir sur sa décision de fixer le siège du gouvernement à Ottawa et de substituer Montréal à ce dernier nom? M. Robinson suit l'exemple de M. Dorion et proposera en amendement Toronto au lieu de Montréal. Y aura-t-il quelque autre amendement?



Nouvelles d'Europe.

LES PLUS RECENTES.

ARRIVÉE DU CITY OF WASHINGTON.

Ce steamer, parti de Liverpool le 13 courant, est arrivé à New York le 24 au soir.

Une crise ministérielle est imminente en Angleterre.—Lord Ellenborough a résigné. Tout le câble pour le télégraphe atlantique était embarqué sur les vaisseaux qui doivent le poser.—Les dernières nouvelles de l'Inde sont de nature à encourager.—Tout était tranquille à Canton.—Les fonds avaient baissé. Il s'est formé un nouveau ministère en Australie. Charles Gavan Duffy, le célèbre agitateur irlandais, est chargé du ministère des Travaux Publics.

NAISSANCE.

En cette ville, le 23 du courant, la dame de Mr. Cyprien Tryolle, marchand-épicer, une fille.

Nouvelles Annonces.

François Letord. BARBIER ET PERRUQUIER. Salon, Rue Sussex, Basse ville. Ottawa, 27 Mai, 1858.

MAINTENANT OUVERT. AU MAGASIN DE O'NEIL ET PLUNKET. LE PLUS SPLENDIDE ASSORTIMENT D'ARTICLES DE GOUT DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ TELS QUE: Chapeaux de Dames, de Messieurs, Tweeds, Mantas de Soie, Châles, Draps, Parasols, Satins, Calicots, Mousselines, Colonnades. Chaque article est marqué en chiffres. Ottawa, 27 Mai, 1858.

BELIVEAU ET COMTE.

Ont l'honneur de pouvoir annoncer au public de la cité d'Ottawa qu'ils viennent d'ouvrir dans la maison de Mde. Foster et ci devant occupée par M. H. Muller, rue Sussex, un établissement de marchandises et épicerias. Ils tiendront constamment un assortiment des plus complets de marchandises sèches choisies et un fonds d'épicerias pour l'usage des familles le tout de qualité supérieure. M. Béliveau et Comte espèrent que, par la ponctualité et l'attention qu'ils mettront à servir leurs pratiques et la modicité de leurs prix, ils mériteront une part de l'encouragement du public. Ottawa, 27 Mai, 1858.

MEDECIN VETERINAIRE.

M. EUGENE FENIOU a l'honneur d'informer le public de cette ville et des environs, qu'à la sollicitation d'un grand nombre d'amis et autres, il est venu s'établir ici pour exercer son art. On pourra, jusqu'à nouvel ordre, s'adresser à lui chez M. Augustin Roy où il y a de bonnes écuries pour les animaux malades que l'on voudra bien confier à ses soins. Consultation gratuite aux personnes qui achèveront des remèdes chez lui. M. Feniou sort de l'école de Médecine vétérinaire de Paris la meilleure et la plus célèbre du monde: il y a reçu des diplômes que l'on pourra examiner. Ses conditions seront des plus libérales. Ottawa, 27 Mai, 1858.

CERTIFICATS.

De L. H. Holton, Ecr. ex-Membre du Parlement pour la cité de Montréal. "Je certifie que M. Eugène Feniou, Médecin vétérinaire a guéri mon cheval d'une maladie qui paraissait incurable: j'ai fondé en son habileté professionnelle." L. H. Holton.

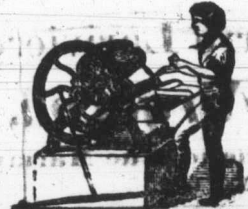
Montréal, 18 Mai, 1858.

De Louis Plamondon, jr., marchand de Montréal.

"Je soussigné, certifie que M. Eugène Feniou, médecin vétérinaire, a dans le mois de Décembre dernier, guéri mon cheval d'une tumeur (ring bone) après les efforts inutiles de plusieurs autres hommes de l'art." Louis Plamondon.

Montréal, 18 Mai, 1858.

M. Joseph Beaudouin aussi de Montréal dit: "M. Feniou s'est opéré sur une tumeur à la poitrine de mon cheval qu'il a guéri radicalement en 25 jours." Ottawa, 27 Mai, 1858.



Presse à Cylindre.

O'CONNOR ET CIA.

Vient de recevoir une Presse à Cylindre pour imprimer les cortés d'affaires, de visite &c., capable d'en tirer plusieurs centaines à l'heure: et à meilleur marché que partout ailleurs. On exécute.

Cartes D'affaires;

D'adresses;

Funéraires;

D'invitation;

Circulaires;

Cartes de bal;

De Vapeurs;

Chèques.

ANNONCES.

AUX IMPRIMEURS.

On a besoin, immédiatement, d'un Bureau, d'un imprimeur capable de faire les JOBS et de conduire la publication d'un journal. On donnera de bons gages et de l'emploi pour l'année. S'adresser par lettre ou autrement au bureau de Progrès, à l'Éditeur. Ottawa, 20 Mai, 1858.

INSTITUT-CANADIEN.

Avis

AVIS est donné qu'il y aura, à la Salle de l'Institut, Ancien Collège, une Assemblée Ordinaire, JEUDI prochain, le 3 JUIN, à 7 heures et demie, P. M.

Par Ordre, D. G. DE BRANTEN, Président. Ottawa, 7 Mai, 1858.

APOTHECAIRE CANADIEN.

LES Soussignés reconnaissants pour le patronage qu'ils ont reçu, ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont transporté leur Magasin à la propriété de Madame INGLIS où ils continueront de tenir un assortiment général de

Drugs et Medicines;

Peintures, Huiles, Vernis; &c.

qu'ils vendront à des prix aussi bas que dans tout autre établissement dans cette ville.

Ils ont engagé les services d'un assistant, récemment arrivé d'Europe et seront toujours prêts à préparer des Prescriptions de Médecins, avec directions en français.

VAN FELSEN & CIA.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

GRAND RIVER HOTEL.

JOSEPH GAUTHIER RUE SUSSEX, COIN DE MURRAY.

M. GAUTHIER informe le public qu'il vient d'ouvrir son Hôtel au lieu ci-dessus désigné. On y trouve continuellement les liqueurs les mieux choisies, et sa table sera servie de ce que le marché pourra offrir d'exquis et de bon goût. Ottawa, 20 Mai, 1858.

DANSE ET MAINTIEN.

M. HENRY H. PALMER a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il a ouvert ses classes dans l'art de la Danse et du maintien élégant et fashionable. Les heures d'enseignement sont les MARDI et MERCREDI, après-midi. M. Palmer, ayant acquis beaucoup d'expérience et d'habileté, par une longue pratique dans son art, a eu l'avantage de recevoir des plus hautes autorités médicales les témoignages les plus flatteurs de l'excellence de sa méthode. Tout ce qui peut tendre à donner de l'élégance aux mouvements et à développer les formes physiques par de judicieux exercices aux enfants et aux jeunes personnes ne sera point négligé. M. Palmer récemment arrivé d'Angleterre, où il a enseigné à Liverpool, faisait partie de la société si bien connue de Palmer et Fila. Toutes les danses de dernier goût telles que "Reich's Quadrille" et le "Scotch Schottische" etc., seront introduites pour la première fois, en ce pays.

Pour les Conditions on pourra s'informer à M. L. FECHT, à son Magasin. Ottawa, 20 Mai, 1858.

Dissolution

DE

SOCIÉTÉ.

Le Soussigné, successeur de la ci-devant Société Robillard et Traversy, offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il continue seul dans le commerce, et en même temps il informe respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il tient toujours son Magasin à l'ancienne place occupée par Robillard et Traversy. Volant faire place à l'assortiment nouveau qui lui arrive tous les jours et qu'il veut compléter au plus tôt, il a réduit au prix coûtant, tout son fonds de Magasin. M. Robillard fait un nouvel appel à ses compatriotes; ils auront toujours raison de se féliciter de l'encouragement et aucune peine ni attention ne seront mises de côté afin de leur donner la plus entière satisfaction.

J. D. ROBILLARD.

Ottawa, 20 Mai, 1858.



# LE PROGRES.



## PROPRIETE DE GRANDE VALEUR

Appartenant à J. D. Robillard, Ecr.

A VENDRE OU A LOUER.

**I Ecurie.**  
**Moulin à Scier.**  
**Maison de l'agent.**  
**Etablis.**

Moulin à Farine.  
 Chauffage à l'avoine.  
 Maison de la Municipalité.  
 Maison du Moulin.

Magasin.  
 Hangar.  
 Potasserie.  
 Grange de 40 pieds sur 50.

**CETTE** magnifique propriété est située sur la Rivière Pêche, Township Masham, Comté d'Ottawa, Bas-Canada, à environ huit lieues de la Cité d'Ottawa. Le sol fertile, les avantages puissants de l'eau et l'excellence du bois qui recouvre cette propriété à l'intérieur et la beauté de son site. La Farine de St. Ovide ou se trouvent les terrains de M. Robillard, est toute peuplée de Canadiens-Français qui, déjà possèdent de bons et solides établissements. (Il se fait beaucoup de bois tout le long de la Rivière Pêche, et les scier-

ies déjà établies et que la nature des lieux permet d'y ériger devront être une source de grands revenus pour les exploitateurs de l'industrie. La grange ci-haut peut donner une juste idée de l'établissement qui consiste en DEUX CENTS ARPENTS de la meilleure terre, dont environ CINQUANTE sont en état de culture. DEUX magnifiques MOULINS sont bâtis sur la Rivière : un à Farine ayant trois moulages, une pour l'avoine et deux pour le blé ; deux bluteaux de la meilleure toile ; l'autre à Scie.

Il y a à part de ces Moulins, une chaufferie à l'avoine, un Magasin (le seul qui soit établi au centre de trois Townships) ; une superbe Potasserie ; une Maison pour le Conseil et la Cour de Justice ; et plusieurs autres édifices qui, bientôt vont se trouver au centre d'un joli village. On est sur le point d'établir un Bureau de Poste. Le tout sera disposé à des conditions, des plus raisonnables. Pour plus amples détails et informations s'adresser au propriétaire Soussigné. J. D. ROBILARD.

Ottawa, 20 Mai, 1858.

**AVIS.**  
 Toutes personnes entendues en vertu de la Succession de feu MICHAEL DORSAY, ainsi que celles qui ont des RECLAMATIONS à faire contre la dite Succession sont priées de les liquider et les présenter aux Soussignés, exécuteurs testamentaires, d'ici à 15 jours.  
 Dr. C. de BEAUBIEN.  
 G. SULLIVAN.

**Union Hotel.**  
**X. Lapierre.**  
 RUE DE L'EGLISE.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**QUEBEC HOUSE.**  
**J. CODIN.**  
 RUE MURRAY.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**GEORGE WALLINGFORD,**  
**BOUCHER.**  
 Etal, Rue St. Patrice.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**Pierre Larivière,**  
**Forgeron,**  
 Boutique, Rue Murray.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**L. DUBAMEL,**  
 Carrossier, Vendeur, Etc.  
 RUE MURRAY.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**Pierre Roque,**  
 Entrepreneur d'Eglises, d'Edifices publics, Etc.  
 RUE MURRAY.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**AVIS.**  
 LE JOURNAL "THE UNION" se publie en langue Anglaise, tous les samedis, par R. O'CONNOR ET CIE., dans les Maisons Gordon, Rue Sussex, Bas-Ville. L'"Union" à la circulation la plus étendue de tous les journaux qui sont publiés à Ottawa : le format est grand et l'impression bien soignée. Les Marchands Canadiens et les Industriels de la ville et de la campagne trouveront bon compte en y annonçant. Le tarif des annonces est l'équivalent des autres feuilles. L'abonnement est \$2 par année d'avance, ou \$3 à la fin de l'année.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**Guide du Voyageur.**  
**BERNARD LARIVIERE.**  
**ROTEL.**  
 Coin des Rues Sussex et St. Patrice, Bas-Ville.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**MONTREAL HOUSE,**  
 RUE DE L'EGLISE.  
**J. B. PARANT.**  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**HOTEL DU CASTOR.**  
**ISIDORE CHAMPAGNE.**  
 Rue de l'Eglise.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**HOTEL DE L'OTTAWA.**  
**EMERY ROUSSEL.**  
 RUE DE L'EGLISE.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**HOTEL DU PEUPLE.**  
**M. H. ST-JACQUES.**  
 RUE DE L'EGLISE.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**EUSTACHE SIMON.**  
**IMPRIMERIE.**  
 RUE MURRAY.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

### ATTENTION ! ATTENTION !

ON SE CHARGE, à L'IMPRIMERIE du PROGRES, d'exécuter, dans les derniers goûts toute espèce d'ouvrages, tels que :  
 Cartes de Visite,  
 Cartes d'adresse,  
 Cartes funéraires,  
 Cartes d'invitation,  
 Billets promissaires,  
 Quittances,  
 Circulaires,  
 Notices publiques,  
 Affiches,  
 Blancs d'avocat,  
 Pamphlets,  
 Rapports etc, etc.  
 Toute commande sera exécutée avec le plus grand soin, ponctualité et aux prix les plus modérés. Le matériel de l'imprimerie étant neuf et bien choisi les ouvrages qui sortiront de l'atelier seront garantis pour donner la plus entière satisfaction.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

### Adresses d'Affaires.

TOUTE Annonce professionnelle ou autre, de TROIS LIGNES seulement, paraîtra dans chaque Numéro pour \$3 par année.

**Dr. C. de BEAUBIEN.**  
 Médecin,  
 Chirurgien et  
 Accoucheur.  
 RUE YORK.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**E. R. E. RIEL, M. D.**  
 Chirurgien et Accoucheur.  
 RUE SUSSEX.  
 Consultation gratuite aux Pauvres.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**J. B. C. MARSAN.**  
 AVOCAT.  
 Bureau, au-dessus du Magasin de J. Aumont.  
 RUE IDEAL, OTTAWA.  
 Ottawa, 20 Mai, 1858.

**JOACHIM VALIQUETTE.**  
**Boulangier.**  
 RUE ST. PATRICE.  
**FRANCOIS DURAMEL, FILS.**  
 GRAINS, GROCIERIES, LIQUEURS, ETC.,  
 RUE ST. PATRICE.

**FRANCOIS DURAMEL,**  
**BOUCHER,**  
 Tient constamment Jambons, Lard frais et Salé, Saucisse, Lard fumé, Viandes fraîches etc.  
 RUE ST. PATRICE.

**CONDITIONS**  
 du  
**Progres.**

Le Progres, journal dévoué aux intérêts Canadiens et spécialement de la population Franco-Canadienne établie sur l'Ottawa, est imprimé et publié à Ottawa, Rue Sussex, (Bas-Ville) et paraît le JEUDI de chaque semaine. L'abonnement est de \$2 par année, payable par six mois et d'avance. Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un Mois avant l'expiration du semestre d'abonnement.

**Tarif des Annonces.**  
 Six lignes ou moins, 1ère insertion, 50 cts.  
 Pour chaque insertion subséquente 15 do  
 Dix lignes ou moins, 1ère insertion, 75 do  
 Pour chaque insertion subséquente 20 do  
 Annonces au-dessus de 10 lignes, pour la première insertion 5 cents par ligne et 2 cts. par ligne, pour chaque insertion subséquente. Il sera fait une déduction libérale pour les annonces de longue durée. Les annonces de Naissances, Mariages et Décès seront insérées au prix uniforme de 25 cents payables d'avance, et les avis qui seront envoyés à ce Bureau devront être accompagnés de l'argent, si non ils ne seront pas publiés. Les lettres d'affaires ou autres, correspondances etc., devront être adressées à l'Editeur du Progres. Les lettres non-payées ne seront pas retirées de la poste.  
 BUREAU, Rue Sussex, Bas-Ville.

**Imprimerie**  
 DU  
**"PROGRES"**  
**UNION OFFICE.**  
 RUE MURRAY, OTTAWA.